

Nous devons faire plus que penser seulement sur ces principes le 21 mars. Le rapport canadien cette année aux mesures qui étaient prises pour l'élimination de la discrimination raciale, a reçu les commentaires les plus favorables du comité des Nations-Unies. De cette façon nous apprenons à réaliser ces pratiques tous les jours.

Montrons à quel point nous tenons à ces idéaux. Je demande donc à tous les Canadiens de faire en sorte que leur observance de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale se reflète dans leurs rapports entre eux et aussi de contribuer volontairement de leurs deniers au Fonds d'affectation spéciale des Nations-Unies pour l'Afrique du Sud et au Programme unifié d'enseignement et de formation des Nations-Unies pour les Sud-Africains.

On peut envoyer ses contributions au Trésorier des Nations-Unies, Pièce 3763, Nations-Unies, New York.